Cinquante-neuvième année. - N ° 152 A Samedi 9 et dimanche 10 août 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3520

02 – AISNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS

Extrait de jugement

Date : 31 juillet 2025.
Jugement d'interdiction de gérer.
910 246 826 RCS Soissons.
RAMO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Bucheronnage..
Adresse : 59, avenue de Paris, 02200 Soissons.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Hristo Chikov pour une durée de ans.